

N° 1077

du 24
NOVEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Fonds FASCS et Projets innovants de la société civile et coalition d'acteurs

**Point entre le SCAC,
bénéficiaires
et porteurs des
Savanes et de la Kara**

P.3 Avec un délai de prescription fixé à 4 ans

L'Etat rembourse ses créanciers classés en trois catégories

P.7 La numérisation dans la distribution de carburants
**CAP TOGO développe l'eCAP dont les services sont
disponibles avec ou sans connexion Internet**

P.7 Ça continue avec la LONATO
**Encore un gagnant de moto
au grattage de ticket ZEM'**



Mme Couassi L. Afi, Directrice de la dette publique

P.4 Contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée
**Des inspecteurs de la police des
pêches dopent leur connaissance**

P.3 Mise en œuvre du Projet d'Eau et Assainissement Phase 1
**L'UE à l'évaluation à
mi-parcours et aux
enseignements de qualité**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250 CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Les premiers médicaments imprimés en 3D sont disponibles aux États-Unis

En août 2015, la FDA, en charge du contrôle et de la réglementation du médicament aux États-Unis, avait donné son accord pour un médicament imprimé en 3D, un antiépileptique. La firme qui le commercialise a annoncé qu'il était maintenant disponible pour les patients. L'impression 3D permet une personnalisation du médicament et de lui donner de nouvelles formes et structures.

L'impression 3D est une véritable révolution pour l'industrie, le design, la médecine ou encore l'électronique. Elle rend en effet accessibles des produits qui seraient bien plus coûteux autrement. Elle est ainsi déjà utilisée en médecine pour fabriquer des prothèses personnalisées ou des implants dentaires sur mesure. Voici d'ailleurs que s'ouvrent de nouvelles applications au service de la santé : l'impression 3D des médicaments.

En août 2015, la FDA (Food and Drug Administration), en charge du contrôle et de la réglementation du médicament aux États-Unis, a autorisé la première pilule imprimée en 3D grâce à la technologie ZipDose, développée par l'entreprise Aprecia. Il s'agit du Spritam (lévétiracetam), un médicament contre l'épilepsie. Grâce à l'impression 3D, la pilule est plus poreuse : le médicament se dissout plus rapidement au contact du liquide, ce qui permet d'avaler plus facilement de fortes doses. Aprecia vient d'annoncer que le médicament est désormais disponible pour les patients américains.

Ici, l'impression 3D change la structure physique de la pilule : grâce à l'impression 3D, le médicament est produit en utilisant des couches de poudre, déposées les unes sur les autres. La technologie ZipDose utilise une méthode développée au MIT (Massachusetts Institute of Technology) à la fin des années 1980, dans laquelle un fluide aqueux permet de lier entre elles les couches de poudre. La société Aprecia utilise les droits brevetés de cette technique et les médicaments sont assemblés couche par couche sans utiliser de forces de compression comme pour d'autres médicaments.

Un médicament personnalisé plus facile à avaler

La technologie ZipDose permet de délivrer des médicaments à haute dose sous une forme qui se dissout rapidement. Spritam est disponible sous quatre formes : 250 mg, 500 mg, 750 mg et 1.000 mg. Cela permet aux personnes souffrant de dysphagie (un problème pour avaler les pilules, ce qui est courant chez les épileptiques) de prendre plus facilement leur médicament.

La pilule poreuse pourrait également être intéressante pour d'autres médicaments difficiles à avaler par des patients qui ont un trouble de la déglutition ou pour les enfants. L'impression 3D permet aussi une médecine plus personnalisée. Ainsi, en ajustant le logiciel avant l'impression, les hôpitaux pourraient choisir les doses et imprimer des pilules en fonction des besoins spécifiques des patients.

Par ailleurs, le Guardian annonce que des chercheurs de l'University College London ont développé une technique d'impression 3D de pilules de différentes formes, par exemple en forme de pyramide. En effet, la forme du médicament influence la vitesse à laquelle le principe actif est libéré : la vitesse de délivrance du médicament dépend de son rapport surface/volume. Ainsi, un médicament en forme de pyramide libère ses molécules plus lentement qu'un cube ou une sphère, d'où l'intérêt d'avoir la possibilité d'imprimer le médicament de la forme la plus appropriée.

Jean-Louis Étienne prépare l'étonnant bateau vertical Polar Pod pour une odyssée antarctique

Planté dans l'eau, ce pylône flottant de cent mètres de hauteur abritera six personnes qui affronteront les pires mers du monde : les cinquantièmes hurlants, autour de l'Antarctique. Le Polar Pod, imaginé par Jean-Louis Étienne, explorateur et parrain de Futura, ne naviguera pas vraiment. Il se laissera dériver durant plus d'un an. Ce projet un peu fou est devenu une opération internationale à laquelle participent de grands instituts de recherche. Découvrez-le dans cet entretien exclusif.

Depuis plusieurs années, Jean-Louis Étienne prépare un voyage qui n'a encore jamais été fait : une dérive dans l'océan Austral autour du continent Antarctique. Son navire, baptisé Polar Pod, est des plus originaux : il est vertical, planté dans la mer comme une bouée flottante. Nous suivons ce projet depuis ses débuts et vous trouverez au bas de cet article les explications ainsi qu'une vidéo sur cet engin sans équivalent ; il restait alors à l'inventer et à le mettre au point. Ce qui a été fait.

En dérivant avec les masses d'eau durant plus d'un an, l'équipage à bord, de sept personnes, pourra effectuer de très nombreuses analyses afin de mieux comprendre les échanges océan-atmosphère. Ces mesures serviront notamment à valider les données obtenues par les satellites ; les opérateurs de ces derniers sont toujours friands de telles validations, d'où la présence du Ches parmi les partenaires du projet.

Exposition

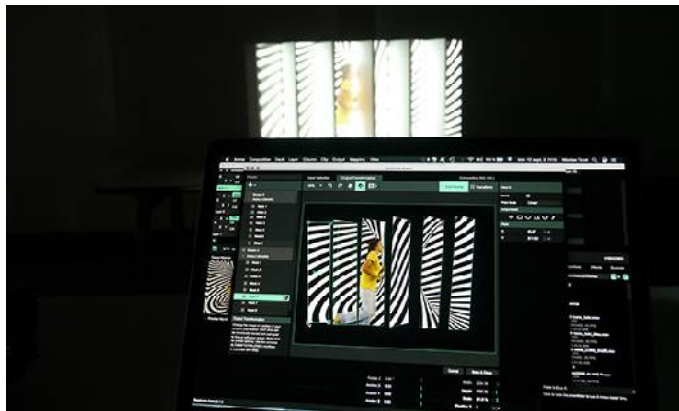
Une installation vidéo de Nicolas Ticot ce vendredi à l'IFT

Véritable créateur d'expériences sensorielles, NICOLAS TICOT joue avec les images et les technologies depuis près de vingt ans. Son implication et ses actions culturelles internationales participent au rayonnement et au développement de l'art numérique mondial.

Dans le cadre l'événement "N-

réel) et le mapping (vidéo architecturale).

A cette occasion, ce collectif d'artistes investira les locaux de l'Institut Français en utilisant les murs et les œuvres d'art existants comme support de projection qui présentera le résultat de ce travail commun autour de quatre mots clés :



tembre numérique", en clôture du projet franco-allemand dédié au livre numérique et en partenariat avec le Goethe Institut, Nicolas Ticot propose à 8 jeunes artistes Togolais de travailler avec les nouvelles techniques de fabrication d'images dans l'espace public comme le Vjing (création d'image en temps

(Dé)Coder, Jouer, Créer, Penser.

Les artistes : TCHIRKTEMA josué / Tessilim ADJAYI / GBONKOU Apéléte Komivi / AHOULIM Souso Momo / Jerry DOE ORLANDO / Mathias NOUSSOUGNON / Ghislain Ayi ATAYI / Arnel Kwassi JOHNSON / PRADINE Thomas.

Archéologie

La peste introduite en Europe depuis les steppes asiatiques

Des nomades des steppes eurasiennes auraient apporté la peste en Europe entre la fin du Néolithique il y a 4 800 ans et le début de l'âge du bronze il y a 3 700 ans, révèle une étude scientifique publiée mercredi dans Current Biology. Des spécimens de cette bactérie ont été retrouvés sur des dents et des ossements humains datant de cette période, ont expliqué des chercheurs qui ont procédé à un séquençage de génomes de la bactérie responsable de l'infection. Une analyse des formes anciennes de la peste devrait permettre de mieux comprendre son évolution dans le temps et déter-

miner comment l'infection est devenue plus virulente.

Cet agent infectieux a provoqué des pandémies majeures dont la fameuse peste noire, qui a décimé au milieu du XIVe siècle au moins 30 millions de personnes soit entre un tiers et la moitié de la population européenne. Le séquençage de ces six premiers génomes européens de la bactérie Yersinia pestis leur a permis de déterminer que la peste est probablement arrivée en Europe centrale approximativement à la même époque que les nomades des steppes d'Eurasie, entre la fin du néolithique et le début de l'âge du bronze.

Prix

Jean-René van der Plaetsen, lauréat du prix Interallié

Le jury de l'Interallié a clôturé la saison automnale des prix littéraires ce mercredi 22 novembre. Il a récompensé Jean-René van der Plaetsen pour La Nostalgie de l'honneur, publié aux éditions Grasset.

Après trois tours de scrutin, le jury a annoncé sa décision, à sept voix pour Jean-René van der Plaetsen (La Nostalgie de l'honneur, éd. Grasset) contre trois pour François-Henri Désérable (Un certain Monsieur Flekielny, éd. Gallimard) et une voix pour Nicolas d'Estienne d'Or-

ves (La Gloire des maudits, éd. Albin Michel).

Seul essai en lice depuis la deuxième sélection, La Nostalgie de l'honneur ravive la mémoire du grand-père de l'auteur, héros de la Résistance. Jean-René van der Plaetsen interroge alors la place laissée aujourd'hui à ces héros oubliés et les valeurs du courage et de l'honneur.

L'an dernier, l'Interallié avait distingué Serge Joncour pour Repose-toi sur moi (éd. Flammarion).

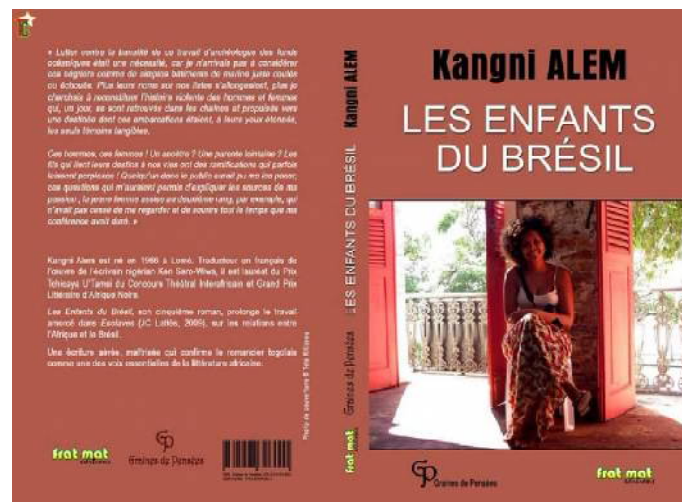
Littérature

Kangni Alem dans la sélection du Prix Les Afriques 2018

Le dernier roman de l'écrivain togolais Kangni Alem, Les Enfants du Brésil, est en course pour le prix Les Afriques 2018. Le roman de l'écrivain togolais est l'un des rares à être édité par une maison en Afrique francophone. Plusieurs grands noms de la littérature africaine font partie de la sélection. Basée en Suisse, LA CENE Littéraire est une association fondée en mai 2015 dont le but est de promouvoir la littérature engagée des Afriques continentale et diasporique. Chaque année LA

Sime passionnée de littérature.

Pour l'édition 2018, les cinq romans choisis par le Comité de lecture seront soumis au Jury susmentionné. Ils seront issus de la liste présélectionnée suivante : Le miraculé de Saint-Pierre, Gaston Paul Effa (Editions Gallimard) - Cameroun, L'enfant n'est pas mort, Nimrod (Editions Bruno Doucey) - Tchad, No home, Yaa Gyasi (Editions Calmann Lévy) - Ghana / USA, Chaîne, Saidou Bokoum (Editions Le Nouvel Attila) - Guinée, En com-



CENE Littéraire porte le "Prix du livre engagé" qui devient désormais le "PRIX LES AFRIQUES".

Le prix littéraire distingue un(e) écrivain(e) noir(e), auteur(e) d'une fiction mettant en exergue une cause humaine, sociétale, idéologique, politique, culturelle, économique ou historique en lien avec le monde Noir. En 2018, la dotation de ce prix littéraire double, elle passe de CHF 3'000.- à CHF 6'000.-.

Le Jury est composé des personnalités suivantes : le romancier et essayiste Théo ANANISSOH, la romancière Ken BUGUL, le romancier, et essayiste Boubacar Boris DIOP, l'essayiste et professeur de littératures africaines, africaines-américaines et caraïbes dans plusieurs universités également président du Jury Ambroise KOM, le romancier et essayiste Koulsy LAMKO et le Docteur Hortense

pagnie des hommes, Véronique Tadjou (Editions Don Quichotte) - Côte d'Ivoire, Les enfants du Brésil, Kangni Alem (Editions Graines de Pensées et FratMat Editions) - Togo, Odeux, Philippe Pango (Les classiques ivoiriens) - Côte d'Ivoire, Le temps des cruautés, G. Victor (Editions Philippe Rey) - Haïti, Silence du chœur, Mbougarr Sarr (Editions Présence Africaine) - Sénégal, La maison au bout des voyages, Yvonne Adiahaio Owuor (Editions Actes Sud) - Kenya, Pour toi, je porterai le voile, Marie-Julie Nguetsé (Editions L'Ebène) - Cameroun, Oui Camarade! Manuel Rui (Editions Le Belvédère) - Angola, By the river of Babylon, Kei Miller (Editions Zulma) - Jamaïque, Sans capoter ni kalachnikov, Blaise Ndala (Editions Mémoire d'Encrier) - RDC / Canada.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Réception N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJIA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Avec un délai de prescription fixé à 4 ans

L'Etat rembourse ses créanciers classés en trois catégories

Late Pater

Au rang des arguments qui ont motivé la loi de finances rectificative – adoptée par les députés ce 21 novembre 2017 –, le gouvernement togolais évoque un solde excédentaire de trésorerie de 64,1 milliards de francs Cfa qui finance le déficit budgétaire. Pour en arriver là, les ressources de trésorerie ont enregistré respectivement une hausse de 177,4 milliards de francs Cfa en passant de 412,2 milliards de francs Cfa à 589,6 milliards de francs Cfa alors que les emplois de trésorerie ont connu une augmentation de 146,6 milliards de francs Cfa en passant de 378,9 milliards de francs Cfa à 525,5 milliards de francs Cfa. Ces progressions sont imputables, pour l'essentiel, à la réduction des arriérés de la dette intérieure prévue pour 70 milliards de francs Cfa et l'opération de remboursement intégral des préfinancements dont l'encours ressortait, le 8 août 2017, à 161,3 milliards de francs Cfa, pour les remplacer par un emprunt obligataire de même montant mais aux conditions plus avantageuses sur une maturité plus longue.

Et selon les précisions données aux élus du peuple, qui voulaient savoir davantage sur les différentes catégories de créanciers retenues pour bénéficier du total des 70 milliards de francs Cfa des remboursements au titre des arriérés de la dette intérieure, la priorité sera accordée dans l'ordre, d'abord, aux particuliers, aux toutes petites entreprises, aux petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) qui constituent la couche la plus vulnérable ; ensuite, aux entreprises publiques de services publics essentiels notamment la Togolaise des Eaux (TdE) et la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) ;

enfin, aux grandes entreprises. Avec cette précision que « cette année 2017 constitue la première phase » et que le délai de prescription des créances est de quatre ans. En plus, sur la question des abattements sur les créances comme ce fut le cas au cours des derniers paiements des arriérés de la dette intérieure, « aucune décision n'est encore prise ; des audits sont en cours pour déterminer les conditions de paiement de ces créances ». Les abattements étant la déduction faite sur une somme à payer. En 2016, le commissaire du gouvernement disait aux députés : « la dette commerciale des opérateurs économiques est pratiquement remboursée et il ne reste que 4 milliards de francs Cfa. Il importe de signaler que ce montant est reporté à chaque exercice budgétaire mais que la plupart des opérateurs ne répond pas à l'appel du gouvernement pour se faire rembourser pour des raisons d'absence de justificatifs requis. A la fin de l'année 2015 au plus tard, il est envisagé de procéder à la déchéance de cette dette si aucune réclamation de paiement n'est faite à cette date ». Pour payer, le gouvernement avait exigé une décote (une retenue) de 20% sur les montants dus à ses créanciers, jugée « un peu élevée » par le patronat.

Selon la note de conjoncture au premier trimestre 2017, l'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) du pays est passé de 2.038,6 milliards de francs Cfa à fin décembre 2016 à 2.010,3 milliards de francs Cfa à fin mars 2017, enregistrant une baisse de 28,3 milliards, soit 1,4%. Dans ce package, l'encours de la dette intérieure, à fin mars 2017, s'élevait à 1.485,5 milliards de francs Cfa contre 1.519,8 milliards de francs Cfa à fin décembre 2016, soit une baisse de



Mme Couassi L. Afi, Directrice de la dette publique

2,3%. Cette variation était l'effet conjugué, d'une part, des remboursements des allocations des droits de tirages spéciaux, de la BOAD et de la réduction des arriérés audités par le cabinet KPMG de 24,8 milliards de francs Cfa et, d'autre part, des remboursements et des émissions des emprunts obligataires et des bons du Trésor. Le montant des paiements en principal et en intérêt se chiffrait respectivement à 43,7 milliards et 8,1 milliards contre 49,4 milliards et 11,7 milliards au premier trimestre 2016. L'encours de la dette intérieure se décompose en dette commerciale pour 21,7 milliards ; dette financière 86,9 milliards ; dette sociale 62,2 milliards ; engagements et risques 2,5 milliards ; arriérés recensés au niveau de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique 121,6 milliards ; passif de l'Etat (liquidation des entreprises d'Etat) 39,1 milliards ; dette conventionnelle (emprunts obligataires, bons du trésor, allocations des droits de tirages spéciaux, prêts bancaires, préfinancements) 1.151,5 milliards. En 2009, la dette commerciale représentait 19% des plus de 443 milliards de francs Cfa de la dette intérieure, soit plus de 84 milliards de francs Cfa. Selon le FMI,

en mai 2017, la dette publique, y compris la dette liée au préfinancement, les arriérés intérieurs et la

dette des entreprises publiques, atteint un sommet de 81,3% du PIB en 2017.

Avec cette catégorisation, la loi de finances rectificative reflète la volonté du gouvernement de procéder donc au remboursement d'une bonne partie de la dette intérieure commerciale afin de booster l'activité économique à travers le secteur privé. La même loi intègre la solution à la fâcheuse pratique des préfinancements qui secoue les banques de la place. Afin octobre 2016, l'encours des préfinancements se chiffrait à 167,2 milliards de francs Cfa, pris à Diamond Bank, Banque Atlantique, Union togolaise de banque, Bank Of Africa - Togo, Orabank, Société Générale, BIA-Togo et Ecobank. Con-

formément à ce qui était convenu dans le cadre de l'accord avec le FMI, le Togo a, en août 2017, pris sur le marché Umoa-Titres 181.051.150.000 francs Cfa en Obligations Assimilables du Trésor, sur une période de 84 mois (7 ans) dont 3 ans de différé, avec une marge de 10%. Alors que le taux effectif de l'encours des préfinancements ressortait autour de 8% et la durée restant à courir sur 3 ans environ. Le paiement des intérêts de ces Obligations se fera annuellement sur la base d'un taux de 7% dès la première année. L'échéance est attendue le 9 août 2024. Ce qui donne des marges de trésorerie et permet de réduire le coup de la dette publique intérieure.

Mise en œuvre du Projet d'Eau et Assainissement Phase 1

L'UE à l'évaluation à mi-parcours et aux enseignements de qualité

L'Union européenne (UE) vient en appui au secteur de l'eau et de l'assainissement au Togo depuis plusieurs années. La première phase du Projet d'Eau et Assainissement au Togo (PEAT-1) a été signée en août 2015 pour un montant de 42 101 198 d'euros. La contribution de l'Union européenne est de 20 millions d'euros. Le projet consiste en la réalisation d'investissements couvrant des adductions d'eau potable, des infrastructures d'assainissement domestique et l'amélioration de la gestion des déchets solides dans les villes d'Atakpamé et de Dapaong. Un volet du projet consiste à la construction d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) à Lomé pour lequel une convention de délégation a été signée avec l'Agence française de développement (AFD) en novembre 2015 pour un montant de 7,3 millions d'euros. Le coût global du CET est de 22 101 198 d'euros. Les autres contributeurs du projet sont la Banque ouest africaine de développement (Boad), la Mairie de Lomé et l'AFD.

La mise en œuvre du projet est entrée dans sa phase de croisière avec la signature de tous les marchés et devis programmes et il s'avère nécessaire d'évaluer le chemin parcouru et tirer des enseignements pour la suite. Afin de faire un premier bilan de l'exécution du programme et tirer de l'exécution de celui-ci des recommandations, des leçons utiles aussi bien pour les autorités togolaises que pour l'Union européenne, pour l'amélioration de la qualité de l'exécution du projet, l'Union européenne souhaite lancer une évaluation à mi-parcours du programme conformément au point 4.2 de l'annexe 2 de la convention de financement.

Suivant un avis que vient de bou-

cler le cabinet international CCM Consulting Group Worldwide, cette mission requiert les services de trois experts seniors : (1) un Ingénieur hydraulicien ou généraliste de formation universitaire Master ou plus dans le secteur de l'eau et l'assainissement, ou expérience équivalente ; (2) un expert senior Environnementaliste, de formation universitaire Bac + 5, spécialisé dans les études d'impact environnementales et sociales, dans la mise en œuvre des plans de gestion environnemental et social et en gestion des déchets solide et liquide ou équivalent ; (3) et un expert senior Sociologue/Economiste (ou équivalent). La mission sera réalisée pour un total de 80 jours ouvrables. Le démarrage de la mission est prévu pour janvier 2018.

Les résultats escomptés et principales activités du projet consistent en la réalisation d'investissements couvrant des adductions d'eau potable, des infrastructures d'assainissement domestique et l'amélioration de la gestion des déchets solides. Il vise à améliorer et consolider les infrastructures existantes et leur exploitation. Les investissements seront accompagnés d'actions d'accompagnement visant à améliorer la capacité technique, institutionnelle et financières des groupes cibles.

A Atakpamé, comme à Dapaong, il est attendu : les adductions d'eau potable sont réhabilitées et renforcées, et 14.000 personnes obtiennent un accès à l'eau potable. Ce qui se traduit par : aménagement et réhabilitation des captages et adductions d'eau potable d'Atakpamé (Irobo, station de Djama) ; réalisation de 800 branchements privés à Atakpamé (extension et densification du réseau existant) ; amélioration du captage, réhabilitation de la station de traite-

ment et de l'adduction d'eau potable de Dapaong ; réalisation de 600 branchements privés à Dapaong (extension et densification du réseau existant). En second lieu, 15.000 personnes obtiennent un accès à un assainissement domestique amélioré à Atakpamé et de Dapaong ; la construction de 700 latrines domestiques à Atakpamé ; la construction de 800 latrines domestiques à Dapaong ; l'aménagement d'une plateforme de dépôt, séchage et valorisation des boues et achat d'un camion de vidange à Atakpamé ; l'aménagement d'une plateforme de dépôt, séchage et valorisation des boues et achat d'un camion de vidange à Dapaong.

En troisième lieu : une filière de collecte, valorisation et traitement des déchets est mise en place à Atakpamé et à Dapaong (150.000 bénéficiaires) ; l'Aménagement et équipement d'une décharge finale et d'un réseau de collecte et pré-collecte à Atakpamé ; l'aménagement et équipement d'une décharge finale, de 8 dépôts intermédiaires et d'un réseau de pré-collecte à Dapaong. En quatrième lieu : un nouveau Centre d'Enfouissement Technique (CET) pour les ordures ménagères du Grand Lomé est ; l'aménagement, équipement et exploitation du nouveau CET de Lomé doté d'une plateforme de valorisation des déchets. Enfin, les capacités des acteurs des secteurs de l'eau et l'assainissement au niveau national et local sont renforcées ; formations, équipement et conseil pour l'investissement et l'exploitation des infrastructures de l'eau potable (SP-EAU, TdE) ; formations, équipement et conseil pour l'investissement et l'exploitation des infrastructures de l'assainissement (services déconcentrés de l'Etat, communes, société civile).

Passer de l'idée au projet

Des subventions du PPEJ en soutien aux jeunes

Neuf (9) jeunes porteurs de projets d'entreprises et cinq (5) jeunes entrepreneurs ont reçu, vendredi 17 novembre 2017 au siège du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), des chèques de subvention pour la mise en œuvre et la consolidation de leurs projets d'entreprises, dans le cadre du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ). La cérémonie présidée par Monsieur **Fiatuwo Kwadjo Sessenou**, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie, représentant le Ministre chargé de l'Emploi des jeunes s'est déroulée en présence de Monsieur MODIBO Traoré, Directeur des Programmes de la Jeunesse, représentant la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFESJES), rapporte le minis-

tère du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Les bénéficiaires de ces chèques évalués à **14 millions sept cents douze (14 712 000) de FCFA** au total pour la subvention 2017 et de **un million sept cent cinquante mille (1 750 000) de FCFA** comme prime d'incitation des bénéficiaires du PPEJ 2016, ont été sélectionnés à l'issue de la compétition internationale de plans d'affaires organisée par la CONFESJES chaque année. La cérémonie porte le nombre total de bénéficiaires de ce programme à **229 jeunes** entrepreneurs répartis sur l'étendue du territoire national depuis 1994. Ils seront accompagnés dans la mise en œuvre de leurs initiatives par une équipe technique du FAIEJ qui assure le volet « renforcement des capacités »

dans le cadre du PPEJ, et de la direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

En prélude à cette cérémonie, ces lauréats ont suivi les 15 et 16 novembre 2017 une formation en gestion d'entreprise et de crédit pour une meilleure gestion de leur activité et des fonds qui leur seront remis. Des partages d'expériences des anciens bénéficiaires du PPEJ ont également meublé la cérémonie qui s'est clôturée par une mini-foire d'exposition des jeunes promoteurs.

Créé en 1994, le PPEJ s'adresse aux jeunes de 16 à 35 ans, scolarisés, déscolarisés ou diplômés ressortissants de l'un des pays membre de la CONFESJES et ayant suivi une formation technique de création d'entreprise.

Fonds FASCS et Projets innovants de la société civile et coalition d'acteurs Point entre le SCAC, bénéficiaires et porteurs des Savanes et de la Kara

Late Pater

Une délégation du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Togo (Attaché de coopération et Chargé de mission coopération de proximité) était sur le terrain, du 23 au 26 octobre 2017, dans les régions des Savanes et de la Kara, aux fins de visiter des projets qui font partie des lauréats des Appels à projet (AAP) FASCS (Fond d'Appui aux Sociétés Civiles du Sud) et PISCCA (Projets Innovants de la Société Civile et Coalitions d'Acteurs), respectivement lancés par le Service de Coopération et d'Action Culturelle en 2013 et 2016. L'objectif de cette visite de terrain, explique-t-on officiellement, était de pouvoir faire un point sur les activités des différents projets visités et d'échanger avec les bénéficiaires et les porteurs de projet. Pour les projets FASCS, plus anciens, les activités sont terminées et la visite de la délégation a permis de clôturer les projets et d'échanger sur l'avenir des activités ayant vu le jour ces trois dernières années. Pour les projets PISCCA, cette visite à mi-parcours a permis de constater l'avancement des activités, de prendre acte des réalisations et des difficultés rencontrées.

A Dapaong, deux projets lauréats de l'AAP PISCCA ont reçu la visite de cette délégation le mardi 24



Don de tricycles pour l'acheminement des poteries à Dapaong

rendre plus résilientes lors des périodes de sécheresse, explique le Service de coopération et d'action culturelle. Par ailleurs, les femmes bénéficiaires de ce projet ont entamé des sessions d'alphabétisation qui ont rencontré un succès important. Le second est le projet «Amélioration de la Synergie terre, biodiversité, santé et revenus des exploitants agricoles de la région des savanes» porté par l'ONG EDID dans neuf localités de la Région des Savanes. Ce projet vise à lutter contre l'érosion des sols, et à favoriser une synergie entre reboisement et mise en place d'apiculture coopérative. La visite s'est conclue par une cérémonie de remise officielle de ruches aux représentants des coopératives, à laquelle ont participé les autorités coutumières et institutionnelles locales. Toujours à Dapaong, la délégation a remis symboliquement deux tricycles aux bénéficiaires du «Projet d'Appui à la Promotion de la Poterie de la

marché de Dapaong.

AKara, la délégation a rencontré les responsables et bénéficiaires du projet «Équipement et formation à deux associations féminines pour le recyclage du sachet plastique à Kara», de l'ONG MCFD. Ce projet en phase de clôture a permis de sensibiliser les populations de la Région de Kara quant au recyclage des déchets plastiques, et de former plusieurs femmes à la confection d'objets en plastiques recyclés.

A Bafilo, enfin, la délégation a rencontré les acteurs de deux projets lauréats de l'AAP PISCCA. Deux projets qui ont pour objectif de promouvoir la capacité décisionnelle des femmes et jeunes filles de la préfecture d'Assoli et de Bafilo grâce à leur autonomisation économique. Le projet de l'association ASEP-SC, suivant les explications du Service d'action culturelle, met en place un système de micro-crédit villageois autogéré permettant aux femmes de mutualiser leurs moyens et de contracter des prêts. Les bénéficiaires ont fait part de leur satisfaction à l'égard de ce mécanisme de solidarité, qui a des effets positifs sur la génération de revenus, et des retombées sociales importantes (scolarisation des enfants, égalité hommes/femmes).

Enfin, le projet de l'ONG FE-CONDE vise à former 33 jeunes filles au tissage du pagne local ; autrefois réservé aux hommes, ce métier devrait leur permettre de développer leur propre activité économique. Un volet complémentaire du projet permet à ces jeunes filles de se former à l'utilisation d'outils informatiques.



Trente-trois jeunes filles de Bafilo à former au tissage du pagne local

Octobre. Le premier lauréat de l'AAP PISCCA est le projet porté par l'ONG SADED, «Appui à l'autonomisation des groupements de femmes productrices de riz de la société coopérative GBADOU MAN à Nadjoundi» ; la mise en place effective du système vétérinaire devrait permettre d'augmenter les rendements des exploitations et de

Région des Savanes en une Filière Durable», de l'ONG CDD, lauréate de l'AAP FASCS. Depuis 2013, ce projet a permis aux potières de trois villages de la Région des Savanes d'améliorer la qualité de leurs poteries et les circuits de vente associés. Les deux tricycles vont leur permettre d'acheminer plus efficacement leur production jusqu'au

Au Ghana

Un budget haussier de 13 milliards de dollars sur fond de reprise en 2018

Au Ghana, le gouvernement prévoit un budget haussier (+14,5%) de 62 milliards de cedis (13,74 milliards de dollars), a-t-on appris lors d'une présentation de la loi des finances. Ce montant représente l'équivalent de 25,7% du PIB ghanéen, indique l'agence Ecofin. Les mesures phares de ce budget, citées par Reuters sont entre autres : une réduction de 13% des tarifs d'électricité pour les ménages et 21% pour l'industrie. Accroissement sur une croissance économique de 6,8% pour l'année prochaine après avoir

revu au cours de cette année, ses prévisions pour 2017 où l'économie devrait progresser désormais de 7,9%.

La reprise nette de l'activité économique après une crise financière de 2016, sera surtout tirée par les secteurs classiques, l'or, le cacao, le pétrole qui, depuis cette année ont reçu un coup de pouce du Fonds monétaire international. Le gouvernement ambitionne à cet effet de réduire son déficit à 4,5% en 2018. L'inflation devrait descendre sous la barre des 8,9% en 2018, après ses

niveaux record en 2016 où elle franchissait la barre des 20%. "Tous les indicateurs s'améliorent. L'inflation baisse, les taux d'intérêt ont été révisés à la baisse et le gouvernement a stabilisé de manière significative la situation énergétique permettant aux industries de fonctionner", a déclaré le ministre des finances, Ken Ofori-Atta.

Il est rappelé que ce budget prévoit le remboursement des arriérés de dettes que le Ghana a accumulés.

Avec l'évolution des quantités importées et mises à la consommation

Les droits d'accises sur les produits pétroliers en progression

Au Togo, il est créé un droit spécifique désigné sous le nom de droit d'accises sur les produits pétroliers ; son montant est inclus dans le prix de vente des produits pétroliers. Dans la prévision des recettes publiques pour l'année 2017, les droits d'accises sur les produits pétroliers y compris FER se chiffrent à 21.894.837.000 francs Cfa. La loi fiscale, elle, a fixé le relèvement de 28 à 35 francs Cfa par litre des recettes affectées au Fonds routier sur les droits d'accises sur les produits pétroliers. Ce qui n'a pas d'impact sur le prix à la pompe des produits pétroliers ni sur les recettes fiscales ; cette mesure affectant plutôt la trésorerie de l'Etat au niveau de la répartition de la recette, avait-on précisé en début d'année.

A un mois de la fin d'année, le gou-

vernement fait remarquer que les droits d'accises sur les produits pétroliers connaissent une progression de 781 millions de francs Cfa de recettes. A la base, les quantités de produits pétroliers importés et mis à la consommation ont évolué : de 2015 à 2016, le super carburant passe de 612.466 tonnes à 717.390 tonnes ; le fuel-oil domestique de 75.963 tonnes à 59.661 tonnes ; le gasoil de 908.706 tonnes à 948.630 tonnes ; et le pétrole lampant de 27.230 tonnes à 27.427 tonnes. Fin octobre 2017, les quantités mises à la consommation sont respectivement de 680.959 tonnes, 33.775 tonnes, 861.610 tonnes et 20.992 tonnes. L'Office togolais des recettes rassure : "au-delà de cette évolution des quantités mises à la consommation, plusieurs mesures ont été entrepri-

ses afin d'assurer un meilleur recouvrement des recettes sur les produits pétroliers notamment par l'implémentation des procédures de collecte des droits d'accises sur les produits pétroliers au cordon douanier dans le système Sydonia".

Selon un rapport retraçant les exportations nigérianes de pétrole entre janvier et mai 2017, le Togo est devenu l'un des plus importants clients du Nigeria avec 999.006 barils importés en avril, et 6,7 millions de barils achetés en mai. Le document a été publié par la société publique nigériane du pétrole (NNPC). Pour le Togo, cette hausse des importations s'explique plutôt par l'importance de plus en plus marquée du pays comme point de transit sous régional, précise la même source.

Contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée

Des inspecteurs de la police des pêches dopent leur connaissance

Jean AFOLABI

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée dite pêche INN est l'un des fléaux que doivent combattre les Etats bordant le Golfe de Guinée. La perte financière due à cette activité illicite est évaluée à 600 millions de dollars par an pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale. C'est dans ce cadre que la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du gouvernement français a organisé une session décentralisée de formation d'inspecteurs des pêches à Lomé au sein de l'Organisme national de l'action de l'Etat en mer (ONAE) du 06 au 17 novembre 2017.

Ouverte par le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le Capitaine de vaisseau Ouro Koura Agadzai, et par l'attaché de défense auprès de l'ambassade de France, cette session a rassemblé 10 Togolais et 3 Béninois pour un enseignement de deux semaines dispensé par l'Administrateur Principal des affaires maritimes Eric



Des inspecteurs de pêche en exercice

Mostert, précise-t-on de source diplomatique. L'objectif principal de cette session consistait en l'amélioration des connaissances des agents responsables de la police des pêches, de la capture à la commercialisation sous toutes ses formes. Elle visait aussi la formation aux techniques de contrôle des navires de pêche, souligne l'ambassade de France. La formation à la fois théorique et pratique a permis aux stagiaires de mieux appréhender les finalités et les difficultés des contrôles. Une visite d'un navire de pé-

che a permis aux stagiaires de constater dans le port au milieu d'une activité grouillante la mise en pratique des savoirs acquis. Une visite du futur port de pêche de Gbésogbé a permis de constater l'avancée des travaux de ce futur outil moderne.

Le ministre Conseiller pour la Mer auprès du président de la République togolaise, Stanislas Baba, a présidé le 17 novembre la cérémonie de clôture comprenant une remise de certificats à chacun des participants.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

222,5 milliards adjugés mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Ebeao) a procédé, valeur 21 novembre 2017, à une injection de liquidités d'un montant de 3 125,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 222,590 milliards. L'opération arrive à échéance le lundi 27 novembre 2017, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, quatre-vingts établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso s'adjugent respectivement 787,493 milliards et 498,915 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin 489,092 milliards, du Mali avec 470,786 milliards, du Sénégal avec 446,510 milliards, du Togo avec 222,590 milliards, et du Niger avec 195,350 milliards. La Guinée-Bissau fait 14,264 milliards. D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 3.225,0 milliards en août 2017 à 3.184,3 milliards en septembre 2017, soit une baisse de 1,3%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.142,9 milliards en septembre 2017, contre une réalisation de 3.211,8 milliards en août 2017. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,13% en septembre 2017 contre 3,16% le mois précédent.

FOOTBALL/CAN 2019

Togo vs Bénin, ce sera finalement en septembre 2018

La Confédération africaine de football (CAF) a officialisé sur son site officiel le report de la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2019, initialement prévue en mars prochain, afin, dit-elle, de permettre aux représentants africains de mieux se préparer à la Coupe du monde 2018.

Hervé A.

"À la demande des pays concernés, le Comité (exécutif) a approuvé le report de la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2019 prévue au mois de mars 2018, afin de permettre aux représentants africains en Russie de mettre à profit cette période FIFA pour commencer à implémenter leur programme de préparation", rapporte le site de la CAF.

Mercredi, l'instance dirigeante du football africain a officialisé cette décision via un communiqué qui détaille le nouveau calendrier. La 2e journée aura donc lieu du 3 au 11 septembre 2018, la 3e et 4e du 8 au 16

octobre 2018, la 5e du 12 au 20 novembre 2018, et la dernière du 18 au 26 mars 2019.

Le match Togo vs Bénin comptant pour la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2019 sera probablement disputé le 9 septembre 2018. Étant entendu que seule une journée est programmée dans la fenêtre FIFA de septembre 2018, les sélections auront le choix de jouer leur match entre le vendredi, samedi ou dimanche.

Par ailleurs dans la cadre de la phase finale de la Coupe du monde 2018, le Comité a mis sur pied une commission chargée d'étudier le type d'accompagnement que doit apporter la CAF aux représentants



de l'Afrique à cette compétition, poursuit le communiqué. Ladite Commission présidée par le Ghanéen Kwesi Nyantakyi, vice-président de la Fédération, tiendra sa première réunion en marge du tirage au sort de la Coupe du monde 2018, le 1er décembre prochain.

Outre le président de la Fédération ghanéenne de football, les présidents des cinq pays qualifiés et le Zambien Kalusha Bwalya sont membres de cette commission. Ces décisions du Comité exécutif ont été prises le 16 novembre dernier à Rabat (Maroc).

CLASSEMENT FIFA

Le Sénégal mène la danse africaine, le Togo gagne une place

La conclusion des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018™ a marqué la dernière édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola, qui voit le Sénégal et les vainqueurs des barrages de la zone Europe progresser dans la hiérarchie.

Les Lions de la Teranga profitent de leur première qualification pour la Coupe du monde depuis 2002 pour atteindre le 23ème rang, soit le meilleur classement de leur histoire. Le Sénégal est désormais la nation africaine la mieux classée, ayant doublé deux autres qualifiés de la CAF pour Russie 2018 : la Tunisie (27ème, plus 1) et l'Égypte

(31ème, moins 1).

Les barragistes victorieux de la zone Europe ne sont pas en reste puisque la Suisse (8ème, plus 3), le Danemark (12ème, plus 7), la Croatie (17ème, plus 1) et la Suède (18ème, plus 7) gravissent un total cumulé de 18 places. Ainsi, les Suisses retrouvent le Top 10 tandis que les Suédois signent la plus grande progression en termes de points de cette édition après avoir éliminé le quadruple champion du monde italien (1:0 score cumulé).

L'Italie (14ème, plus 1) est l'une des quatre équipes du Top 20 qui n'iront pas en Russie, avec le Chili

(10ème, moins 1), le Pays de Galles (19ème, moins 5) et les Pays-Bas (20ème, inchangé).

Les cinq premiers du classement mondial - l'Allemagne, le Brésil, le Portugal, l'Argentine et la Belgique - seront quant à eux bel et bien présents, et ils conservent tous leur rang de l'édition d'octobre. Ils devront en revanche faire attention à l'Espagne, qui occupe désormais la sixième place après avoir dépassé la France et la Pologne.

Plus loin, la Palestine (82ème, plus 2), le Luxembourg (84ème, plus 9) et Chinoise Taïpei (135ème, plus 8) imitent le Sénégal en atteignant leur meilleur classement à

ce jour. Enfin, il convient également de noter les progressions notables de la RDP Corée (114ème, plus 18), du Liban (87ème, plus 13), du Burkina Faso (44ème plus 11) et de l'Indonésie (154ème, plus 11).

Le Togo se classe désormais à la 123ème place mondiale et 32ème sur le continent africain. Une progression qui est sûrement la conséquence immédiate du succès de l'équipe nationale lors de la journée FIFA du début du mois. Les Éperviers avaient pris le dessus sur la sélection nationale de l'île Maurice 6-0.

Le Pérou en grand danger

Cela semble très incertain et encore assez loin mais l'Italie pourrait disputer la Coupe du monde en Russie l'été prochain à cause de la probable disqualification du Pérou.

Qualifié pour le prochain Mondial au bénéfice de son beau succès 2-0 sur l'ensemble des deux matchs contre la Nouvelle-Zélande, le Pérou pourrait ne pas prendre part à la compétition en juin prochain. Cette qualification pourrait être remise en cause par un projet de loi et cette affaire semble prise très au sérieux au pays. La presse locale spécialisée en fait sa Une depuis deux jours et selon le Libéro, le journal qui a révélé l'histoire au grand jour un membre du Congrès souhaiterait mettre en place une loi visant à prendre possession de la Fédération péruvienne par le gouvernement.

Si jamais cette loi arrivait à passer, le pays enfreindrait une des règles revendiquées par la FIFA. En effet, elle explique qu'une fédération nationale doit être autonome et qu'elle ne peut pas être soumise à un régime gouvernemental. Ce qui serait tout à fait capable de priver le Pérou de Coupe du Monde et permettre à l'Italie de prendre la place.

Paloma Noceca, bluff ou pas bluff ?

C'est donc une décision capitale qui est actuellement à l'étude comme l'a averti Paloma Noceca, l'élu à l'origine du projet de loi : "cela pourrait poser problème avec la FIFA, mais nous devons agir dans l'intérêt du sport péruvien".

La VAR au Mondial, "c'est trop tôt"

Le président de l'UEFA s'est exprimé sur l'introduction de la vidéo dans le football et a admis être plutôt réticent.

L'assistance vidéo à l'arbitrage est toujours un sujet de discorde. Malgré les premiers essais effectués, elle suscite toujours quelques interrogations. C'est notamment le cas d'Aleksander Ceferin. Interrogé sur la question, le président de l'UEFA a avoué que la vidéo lors de la Coupe du monde 2018 était "trop tôt".

"Je sais qu'on ne reviendra pas en arrière mais sur ce sujet, je suis un peu conservateur, a expliqué le patron de l'instance européenne dans les colonnes du quotidien italien La Repubblica. L'arbitre doit rester le juge, sinon, c'est comme si c'était un robot qui prenait les décisions."

La VAR est testée en Allemagne et Italie cette saison. En mars prochain, le Bord, instance garante des lois du jeu, devra donner sa décision sur l'autorisation ou non de son utilisation lors du Mondial russe (14 juin-15 juillet).

Club Africain, Marco Simone s'en va

Au terme de quatre mois laborieux, Marco Simone, mis sous pression, a fini par résilier son contrat avec le Club Africain, annonce la presse tunisienne. Entre une élimination en demi-finale de la Coupe de la CAF et une 12e place en championnat, l'Italien s'en va sur un bilan très décevant.

Sur la sellette depuis des mois, l'entraîneur de 48 ans a fini par résilier son contrat à l'arbitre avec le Club Africain mercredi soir à l'issue d'une réunion avec le comité provisoire de gestion. Cette décision fait suite à la défaite des Rouge et Noir face au CA Bizertin (3-1) qui les laisse à une piètre 12e place en championnat (sur 14) avec certes des matchs en moins.

Nommé mi-juillet, le technicien italien s'en va donc sur un bilan très décevant entaché aussi par une élimination en demi-finale de la Coupe de la CAF contre Supersport (1-1, 1-3). Bien que son contrat n'ait pas été reconnu par la Fédération, l'ancien coach de Tours a su conclure un accord avantageux puisqu'il percevra deux mois de salaires en guise d'indemnités de départ en plus de ses trois mois encore impayés.

À sa décharge, l'ancien attaquant s'est souvent retrouvé livré à lui-même alors que le club traverse une grave crise en interne avec la démission du président Slim Riahi, à l'origine de sa venue. Mais Simone n'a rien fait non plus pour arranger son cas. Alors que le club de Bab Jedd bénéficiait de plusieurs semaines de repos avant la demi-finale retour de C2, le technicien n'avait pas souhaité programmer de matchs amicaux. Après la défaite contre Supersport, ce même Simone avait pourtant lâché : "le manque de rythme était l'une des raisons de cette défaite illogique".

BOXE

Le président de l'AI BA démissionne

Le président taïwanais de la Fédération internationale de boxe (AIBA), Ching-Kuo Wu, qui avait été suspendu par sa propre fédération, a démissionné, a annoncé lundi l'instance qui y voit un "geste" à même de résoudre la crise de gouvernance.

Après 11 ans à la présidence, M. Wu "a décidé de démissionner", a indiqué l'AIBA précisant que les deux parties avaient ainsi "accepté de résoudre à l'amiable" les problèmes de management. Membre du Comité international olympique depuis 1998, M. Wu a également démissionné de la Commission exécutive du CIO, a-t-on appris auprès de l'instance.

M. Wu ne siègera donc pas les 5 et 6 décembre prochains lorsque le gouvernement olympique, réuni à Lausanne, devra décider de la participation ou non de la

Russie aux prochains jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang.

L'Italien Franco Falcinelli assure la présidence par intérim de l'AIBA dans l'attente de l'élection d'un nouveau président lors d'un congrès extraordinaire le 27 janvier à Dubaï. M. Wu explique avoir pris cette décision "pour le sport que j'aime et auquel j'ai dédié ma vie".

"Je démissionne dans l'intérêt de l'AIBA et de la boxe mais je reste déterminé à assurer une transition douce avec la nouvelle direction", a-t-il ajouté dans le communiqué commun.

M. Falcinelli a tenu de son côté à "remercier Ching-Kuo Wu pour sa contribution à l'AIBA et la boxe depuis tant d'années (...) Notre objectif est maintenant porté vers l'avenir et la promotion et le développement de notre sport en collaboration avec



les 202 fédérations membres".

Les actions engagées devant la justice par le président et par les membres du comité exécutif qui avaient remis en cause sa gestion, ont été "retirées", selon le communiqué. De plus, alors que M. Wu avait été suspendu début octobre pour "irrégularités comptables et mauvaise gestion", les deux parties ont assuré qu'il n'existait "à ce jour aucune

indication de comportement contraire à l'éthique" de la part du président comme de ses opposants.

Architecte de 71 ans, M. Wu avait succédé en 2006 au Pakistanais Anwar Chowdhry à la tête d'une des plus anciennes fédérations olympiques. Il siégeait à la commission exécutive du CIO depuis 2012 où il représentait l'Association des fédérations internationales des Jeux d'été.



N° 7713/17 / CNSS / DG / DAICE - SP

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

2^{ème} semestre 2017

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant de ladite institution et résidant sur le territoire national que l'opération semestrielle de contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du premier semestre 2018, se déroulera sur la période **du 06 Novembre au 15 Décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire national.**

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci -après :

LOCALITES	DATES DE CONTRÔLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après - midi
DIVISION MARITIME-GOLFE (ZONE GRAND LOME)	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Lomé (Hanoukope)	Tous les jours, sauf les samedis, dimanches et les jours fériés	
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DE L'AVE)	Du 30 novembre au 1er décembre 2017	Bureaux de la préfecture de l'Avé (KEVE)	8H à 13H	14H à 17H
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DU ZIO)	Du 04 au 08 décembre 2017	Relais de la Mairie de Tsévié		
DIVISION MARITIME-LACS (ZONE ANEHO)	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
DIVISION DES PLATEAUX	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Atakpamé et dans les différentes préfectures de la région des plateaux		
		Division CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la région centrale		
DIVISION CENTRALE	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la région de la kara		
DIVISION DE LA KARA	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la région des savanes		
DIVISION DES SAVANES	Du 06 novembre au 08 décembre 2017			

A cet effet, le Directeur Général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité ;
- La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du / des droit(s).

NB : les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de l'agence de Lomé à Hanoukopa les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci - après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 35 000	DIVISION MARITIME-GOLFE- AGENCE CNSS LOME (HANOUKOPE)	Du 06 au 10 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 35 000		Du 13 au 17 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : ➢ FUCEC ➢ COOPECTRASSTO ➢ COOPEC - AD ➢ ORABANK		Du 20 au 30 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : ➢ CCP ➢ SPT ➢ UTB ➢ ECOBANK ➢ BIA		Du 01 au 06 décembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : ➢ BTCI ➢ SIAB ➢ BANQUE ATLANTIQUE ➢ BRS ➢ BSIC ➢ DIAMOND BANK ➢ BOA ➢ SOCIETE GENERALE ➢ CORIS BANK		Du 07 au 12 décembre 2017
Tous les retardataires		Du 13 au 15 décembre 2017

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les préfectures couvertes par les divisions CNSS d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans lesdites divisions, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle sera, conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Fait à Lomé, le 17 Octobre 2017

Le Directeur Général

 Ingénier AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
 BTCI 05904200167 - 58
 ECOBANK 7010231400063401
 BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
 BPEC 11354150018
 Diamond Bank 223004172016-68
 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
 SIAB 01251104005071
 ORABANK Lomé 030301992001-83
 CORIS BANK 01001 000241024101 96

La numérisation dans la distribution de carburants

CAP TOGO développe l'eCAP dont les services sont disponibles avec ou sans connexion Internet

Il faut vivre avec les avancées technologiques de son temps. C'est ce qu'a compris la Compagnie Africaine de Pétrole (CAP Togo) qui propose désormais à ses clients, une nouvelle carte de paiement électronique dénommée e-cap.

Etonam Sossou

Pour les dirigeants de CAP Togo, la société de consommation de l'ère numérique tend vers la dématérialisation totale de la monnaie et ils n'entendent pas être du reste, s'inscrivant résolument dans la modernité avec une technologie de pointe apportée par CynodCards System.

"La carte e-cap est un porte-monnaie électronique qui va révolutionner les habitudes de consommation de carburants et dérivés ainsi que les produits vendus sur les stations Capsur toute l'étendue du territoire" a dit Ankou Natèba, le Directeur commercial de CAP Togo. Il a indiqué que l'offre de cette



La table d'honneur lors de la cérémonie de lancement

carte vise aussi à fidéliser la clientèle mais aussi à conquérir de nouveaux consommateurs intéressés par les avantages liés à l'utilisation de la carte.

Carte à puce avec la technologie

sans contact, e-cap, fonctionne avec ou sans internet et est protégée avec un fort cryptage par code PIN. Carte multiservice, prépayée, à la dotation ou à la consommation, elle offre une possibilité à son utilisateur de

pouvoir restreindre sa fonctionnalité par zone et par jour. Bref e-cap sécurise les transactions avec une simplicité d'utilisation.

Mieux, un portail dédié est à la disposition du client, utilisateur de la carte e-cap. Cette plate-forme lui permet, entre autres, de consulter l'historique des recharges et des consommations de sa carte, consulter les services autorisés sur sa carte et le solde à tout moment. Il peut en outre accéder à ses factures avec la possibilité de réimprimer un duplicata.

Ainsi, les gestionnaires des cartes de carburants des entreprises par exemple peuvent ainsi aisément administrer leur flotte de véhicules,



La présentation de la carte l'eCAP

faire des commandes, suivre les facturations et règlements, avoir un suivi de sa consommation à travers des alertes de notifications. L'utilisateur qui possède plus de deux cartes e-cap peut transférer le solde d'une

carte à une autre et être alerté en cas d'opération douteuse ou de tentatives frauduleuses.

Le Directeur commercial, Ankou Natèba ne tarit pas d'éloges sur son nouveau produit : "avec la carte e-cap, nos clients ont un accès à un service professionnel et de qualité et une large visibilité des transactions et du budget de la flotte grâce à la plateforme innovante, simple, ergonomique et flexible que nous mettons à leur disposition" dit-il affirmant que la réduction des charges de gestion et une meilleure maîtrise du budget du carburant, de même que le contrôle total du comportement des cartes carburant sont d'autres avantages de e-cap.

Il apparaît clairement que les dirigeants de CAP Togo ont vu juste en proposant ce produit innovant et avant-gardiste à ces clients et à la population en général, d'autant que les détenteurs peuvent faire des opérations sur la carte à partir d'un téléphone portable Android. "Nous proposons à nos clients de vivre pleinement leur époque grâce à une solution flexible et dynamique en phase avec les propensions technologiques" conclut Ankou Natèba.

Résolution de la crise sociopolitique

Wanep donne les armes techniques aux OSC

Le Togo traverse depuis trois mois une crise sociopolitique avec des manifestations des fois violentes. Face à ces événements la société civile togolaise doit jouer son rôle de conciliateur et de médiateur interne. Mais comment s'y prendre

? C'est cette interrogation qui a poussé la branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix/West Africa Network à initier des activités pour accompagner les OSC dans leur mission, parmi lesquelles un atelier de deux jours les 23 et 24 novembre à Lomé. Cette rencontre co-organisée avec le Programme des Nations

Unis pour le développement, doit amener la cinquantaine de participants à relever les caractéristiques

d'une société civile efficace et indépendante. Aussi, l'atelier qui a pour thème : "Résolution de la crise sociopolitique togolaise : rôles et défis pour la société civile", se veut un cadre où les acteurs des OSC pourront prendre connaissance des bonnes pratiques existantes en matière de plaidoyer.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours des panels de discussion, animés par des experts venus des pays de la sous-région comme le Ghana et le Bénin qui ont partagé avec leurs pairs togolais leurs expériences en matière de gestion et de résolution de crise politique. "En tant qu'organisations de la société civile, nos efforts de contribution à la consolidation de

la paix, de la démocratie et la sécurité doivent être centrés sur l'arrêt de la violence, la transformation des conflits et un processus de dialogue soutenu pour une réforme effective du système de gouvernance qui satisfait non seulement un individu ou un groupe mais qui touche l'esprit du peuple et lui donne espoir", a précisé Francis Acquah-Alkins, coordinateur régional de Wanep.

Ala fin des travaux les leaders de la société civile togolaise devront faire preuve de professionnalisme, de crédibilité et d'intégrité dans leurs actions. Wanep et ses partenaires profitent de la tenue de cet atelier pour lancer un énième appel aux leaders politiques à préserver l'intérêt national, l'ordre social, la paix et la cohésion nationale.

Ça continue avec la LONATO

Encore un gagnant de moto au grattage de ticket ZEM'

Depuis leur mise en vente sur le marché en janvier 2016, les Tickets ZEM ne cessent de faire des heureux gagnants. Soit de l'argent, soit des motos. De Lomé à Cinkassé, en passant par Aného, ZEM' fait la joie des Togolais.

Maurille AFERI

C'est au Siège de la Loterie nationale togolaise, LONATO, que s'est déroulée, ce mercredi 22 novembre, la remise de la moto gagnée par un heureux gratteur du Ticket ZEM'.

Il s'agit de M. Koffi Agbegnenou, tailleur à Lomé, qui a reçu des mains du Directeur administratif et du patrimoine de la LONATO, M. Yao Matcha, les clés et les documents de sa moto totalement neuve. "Coup d'essai, coup de maître" pourra-t-on résumer les impressions de Koffi A. Car c'est sa première fois d'acheter et de gratter un ticket ZEM'. "J'ai de-



Le Directeur Administratif et du patrimoine remettant les clés au gagnant

Agbegnenou. "C'est aussi la preuve que les tickets ZEM font effectivement gagner ceux qui tentent leur chance et qu'ils répondent incontestablement au désir de la LONATO de faire plai-

pour Koffi A., "j'ai acheté un ticket à 200F, et je l'ai gratté et j'ai gagné une moto, sans participer à autres frais".

Il est important de préciser que les gagnants des motos "n'auront pas à dépenser le moindre centime pour jouir de leurs motos. En effet, les frais des différentes formalités, telles l'assurance et la plaque d'immatriculation, ont été déjà payés par la LONATO. Ils seront accompagnés par la LONATO pour faire les différentes formalités", selon Mme Béline Tcham.

Le principe du jeu est très simple : achetez un ou plusieurs tickets à 200 fcs l'unité, grattez-le et si vous trouvez trois fois le symbole étoile, vous gagnez le lot indiqué en dessous. Les lots à gagner sont en espèces de 200F à 50.000F ou des motos.



Le gagnant Koffi Agbegnenou entouré des responsables de la LONATO mandé à la fille qui vendait les tickets, comment ça se joue. Elle me l'a expliqué et j'ai joué et j'ai gagné... j'exhorte les Togolais à tenter également leur chance. Car c'est réel", a déclaré Koffi

sir à sa clientèle" pouvait dire le chef Division Communication et Marketing, Mme Béline Tcham, afin de lever le doute des uns et des autres sur l'effectivité et réalité des gains de moto. En tout cas

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1400 DE LOTO BENZ DU 15 Novembre 2017

Ce mercredi 22 Novembre 2017, le tirage de de loto Benz porte le N°1401.

Lors du précédent tirage de Loto Benz, c'est à KPALIME, ANE et LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots.

Ans, à LOME, nous avons enregistré un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.275.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA, remportés auprès des opérateurs 3745, 3505 et 50348.

A ANE et à KPALIME, se sont respectivement, un lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 20426 et 40026.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA

- Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1401 de LOTO BENZ du 22 Novembre 2017

Numéro de base

76

41

35

64

82

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO

EXTENSION MÉMOIRE

JUSQU'À
128GO

MÉMOIRE INTERNE

16GB

**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO

EXTENSION MÉMOIRE

JUSQU'À
32GO

MÉMOIRE INTERNE

16GB

**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB

EXTENSION MÉMOIRE

JUSQU'À
16GO

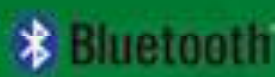
MÉMOIRE INTERNE

8GB

**NUOVA
HERO S**

31.000F

Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques



LE LEADER

service client : 888 - www.facebook.com/Togocel - www.twitter.com/togocel - www.togocel.tg - certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015